

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE  
MARDI 7 JUIN 2016 A 20 H 30 À LA SALLE DE LA MAIRIE**

\*\*\*\*\*

- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2015 sur la qualité et le prix du service public de l'eau potable et le l'assainissement. Le Conseil Municipal délibère et prend acte de la présentation faite du rapport pour l'exercice 2015.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal que suite à la réunion de la Commission enfance et jeunesse il a été décidé de modifier les tarifs de la garderie au service périscolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le Conseil Municipal prend une délibération modifiant les tarifs du service périscolaire. Il précise par ailleurs qu'une consultation a été lancée pour renouveler le contrat de fourniture des repas en liaison froide auprès de plusieurs sociétés spécialisées dans la restauration collective.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal qu'à compter de la rentrée scolaire 2016/2017 un logiciel sera mis en place à l'accueil de loisirs périscolaire en vue d'apporter un meilleur service aux parents. Ce nouvel outil aura pour avantages :
  - Une seule régie et la fin de l'utilisation des tickets
  - Une situation unique chaque mois avec possibilité de paiement par internet.Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal que le 14 Juin est organisé une réunion au périscolaire pour présenter aux parents le nouveau logiciel de gestion du service.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de renouveler la convention de partenariat entre la Commune d'ORSAN et l'EPCC Pont du Gard à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2016. Le Conseil Municipal prend une délibération à 11 voix pour et 1 contre autorisant le Maire à signer la convention de renouvellement.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réfection de la voirie de la rue de la critique seront réalisés prochainement.
- Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de lancer les études avec le cabinet CEREG pour la réalisation des travaux d'aménagement sur l'avenue du Jasset et la rue de la Fontaine avec reprise des réseaux. Le Conseil Municipal est favorable.
- Monsieur RENVERSEAU présente au Conseil Municipal le devis concernant la mise en place d'un stabilisateur de pression sur le réseau d'Eau Potable situé rue Canto Grillet.
- Monsieur RENVERSEAU informe le Conseil Municipal que les travaux de faucardage sont en cours de réalisation par le technicien de la Commune avec le tracteur mis à disposition par la société Michel Equipement.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal que des travaux seront réalisés durant les vacances scolaires aux écoles primaire et maternelle dans le cadre de l'ADAP et de la mise en accessibilité.
  - Réalisation d'une rampe d'accès dans la cour de l'école primaire
  - Réfection des sanitaires à l'école primaire
  - Mise en place de cloisons dans les sanitaires de l'école maternelle.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'ADAP et la mise en accessibilité une rampe d'accès sera réalisée devant l'église.
- Madame BALLATORE informe le Conseil Municipal que la bibliothèque sera prochainement informatisée.

- Madame POREAU informe le Conseil Municipal que la commission culture a prévu d'organiser une exposition sur l'histoire de la commune avec des photos anciennes. Elle lance un appel auprès des conseillers pour recueillir autour d'eux des documents anciens.
- Madame POREAU informe le Conseil Municipal que suite à la venue de la famille du pilote américain Joseph ROSAR une salle d'exposition permanente sera réalisée dans la salle des mariages en vue d'exposer des objets de différentes époques liés à l'histoire de la Commune.
- Monsieur LAURENT informe le Conseil Municipal qu'une table de Ping-pong en béton sera installée au city stade.